



ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytsverve,
Ambassadeur, Représentant permanent
au

Conseil de sécurité

Débat sur la « Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan »
New York, le 10.03.2017

Monsieur le Président,

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport trimestriel consacré à la situation en Afghanistan. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, Tadamichi Yamamoto, pour son intervention éclairante et lucide.

La Belgique souscrit à la déclaration de l'Union européenne.

Avant toute chose, je veux condamner avec force au nom de mon pays l'attaque odieuse contre l'hôpital militaire à Kaboul. Cibler un hôpital est un acte particulièrement vil, lâche et barbare. Nos condoléances et notre sympathie vont aux familles des victimes. La Belgique, avec la Communauté internationale, continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan dans la lutte contre ces actes de terreur.

Le rapport du Secrétaire général nous rappelle, lui aussi, malheureusement, que les civils continuent de payer un très lourd tribut au conflit. L'accroissement du nombre d'enfants tués ou blessés nous est, à cet égard, particulièrement insupportable. Nous nous joignons à l'appel du Secrétaire général pour que cessent les attaques contre les civils, pour que l'impunité ne triomphe pas et pour qu'écoles, hôpitaux, enseignants et personnel de santé se soient plus pris pour cible.

Paradoxalement, en dépit de ces graves problèmes de sécurité, la paix en Afghanistan n'est pourtant pas une utopie. Tout d'abord, l'impasse militaire actuelle démontre à suffisance qu'il n'existe tout simplement pas de solution militaire au conflit. Ensuite, la population afghane, exténuée par tant d'années de guerre, n'aspire dans son ensemble qu'à la stabilité et au développement. Enfin, le retour à la paix bénéficiera non seulement aux Afghans mais également à leurs voisins.

Je voudrais ici évoquer quatre points qui me semblent essentiels pour donner toutes ses chances à la paix :

- Premièrement, il est important que le Gouvernement d'unité nationale continue de tout mettre en œuvre pour gagner la confiance du peuple afghan via la mise en œuvre de politiques destinées à assurer la sécurité de la population, éradiquer la corruption et

l'impunité, promouvoir les droits de l'homme – en particulier ceux des femmes - et s'attaquer aux carences en matière de justice et de bonne gouvernance ;

- Deuxièmement, il importe que le processus de paix et de réconciliation regroupe toutes les composantes de la société afghane, sans exclusive, y compris celles qui s'opposent aujourd'hui au gouvernement d'unité nationale. A défaut de cela, toute paix demeurera illusoire. En d'autres termes, il faut veiller à ce que le processus soit pris en main et dirigé par les Afghans eux-mêmes. Les femmes ont, quant à elles, un rôle crucial à jouer dans la mise en place d'une paix durable. Elles doivent être pleinement associées au processus de paix et de réconciliation.
- Troisièmement, le rôle qui incombe aux partenaires régionaux dans la réussite du processus de paix et de réconciliation doit être soulignée. A cet égard, la Belgique appelle tous les acteurs régionaux à user de leur influence afin de favoriser la relance des pourparlers de paix et la cessation des combats, tout en laissant les Afghans prendre en main leur propre destin et mener à bien, par eux-mêmes, le processus de paix et de réconciliation.
- Enfin, le développement économique constitue une autre priorité car il permettra de rendre le pays moins tributaire de l'aide internationale, d'une part, et des commerces illicites, d'autre part. Naturellement, le conflit en cours affecte profondément les possibilités de croissance ; les ressources consacrées à la guerre ne le sont pas au développement. Cependant, des réformes économiques profondes sont également nécessaires pour créer un environnement favorable au retour des investissements et à la réappropriation de leur avenir par les Afghans. Les engagements pris par les autorités afghanes à la conférence de Bruxelles quant à leur programme de réformes montrent qu'elles sont déterminées à œuvrer en ce sens. Nous les encourageons à aller de l'avant afin de créer les conditions qui donneront aux jeunes générations d'Afghans, de plus en plus instruits et animés d'aspirations légitimes, la perspective d'un avenir meilleur dans leur propre pays.

Qu'il me soit permis de conclure en saluant l'action du personnel des Nations Unies en Afghanistan. Il livre un travail remarquable dans des conditions particulièrement difficiles. La Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan illustre la détermination de la communauté internationale à cheminer, en partenaire, aux côtés des Afghans. En renouvelant prochainement le mandat de la MANUA, les Nations Unies réitéreront une nouvelle fois leur engagement vis-à-vis de l'Afghanistan et de sa population.

Je vous remercie,